



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Samedi 4 juillet 2015

Assemblée Générale du 4 juillet 2015

La LNR a tenu son Assemblée Générale de fin de saison ce samedi 4 juillet à Saint-Rémy de Provence.

ELECTION PARTIELLE AU COMITE DIRECTEUR DE LA LNR

Une élection partielle au Comité Directeur de la LNR a été organisée pour pourvoir le 3^{ème} poste de représentant des clubs de PRO D2. M. Frédéric CALAMEL, président de l'US Carcassonnaise, a été élu au 2nd tour.

BILAN DE LA SAISON 2014/2015

- **Une saison sous le signe de l'offensive**

En TOP 14, 4 essais en moyenne ont été marqués par match (contre 3,3 en 2013/2014). La part des bonus offensifs a également progressé cette saison (44% contre 37% en 2013/2014).

Le nombre d'essais progresse également en PRO D2, avec 3,9 essais en moyenne par match (contre 3,7 en 2013/2014), de même que la part des bonus offensifs (43% contre 38% en 2013/2014).

- **Les affluences en progression**

En TOP 14, 2 503 137 spectateurs ont assisté à la saison régulière, pour une moyenne de 13 750 spectateurs par match, en hausse de 2% par rapport à la saison 2013/2014. L'Union Bordeaux Bègles réalise pour la 2^{nde} année consécutive la meilleure affluence sur l'ensemble de la saison, avec 23 700 spectateurs par match.

En PRO D2, les 30 journées de la saison régulière ont attiré 1 249 333 spectateurs, soit 5 206 spectateurs en moyenne par match, en progression pour la 4^{ème} saison consécutive (+5% par rapport à 2013/2014 ; + 30% en 4 saisons). Il s'agit du nouveau record de la PRO D2 qui supplante celui établi en 2007/2008 (5 108). C'est l'USAP qui a obtenu la plus forte moyenne de supporters sur l'ensemble de ses matches à domicile (10 600).

Les phases finales de TOP 14 et PRO D2 ont quant à elles réuni 238 000 spectateurs.

Sur l'ensemble de la saison, le TOP 14 et PRO D2 ont donc rassemblé dans les stades près de 4 millions de spectateurs.

../..

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr





LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BUDGET DE LA LNR 2015/2016

L'Assemblée Générale a approuvé le budget prévisionnel de la LNR pour la saison 2015/2016 qui s'établit en forte augmentation, à 136,5 M€ (contre 121 M€ en 2014/2015), notamment grâce à la revalorisation des droits audiovisuels du TOP 14 et de la PRO D2, dont le montant global atteindra 84 M€.

Les versements aux clubs continueront à intervenir dans le cadre des principes mis en place en 2014/2015 dans le cadre du « New Deal » qui repose sur 4 principes :

- La solidarité entre les clubs,
- Le soutien à la formation (dispositif JIFF et fonds de soutien aux centres de formation),
- L'accompagnement de la modernisation des stades (Label Stades),
- La valorisation sportive (méritocratie sur la saison en cours, méritocratie sur les 5 dernières saisons, et indemnisation de la mise à disposition des joueurs en équipe de France).

Les principes évolutions concernant les versements aux clubs sont les suivantes :

- Les parts fixes des droits TV/Marketing bénéficiant à chaque club sont en hausse de 15% dans les deux divisions,
- Le fonds réparti en fonction du nombre de JIFF alignés sur les feuilles de match est porté de 5 M€ à 7 M€ :
 - 4 M€ en TOP 14,
 - 3 M€ en PRO D2.

Le montant total affecté par la LNR au soutien à la formation sera donc de 12 M€ en 2015/2016 (7 M€ au titre du « dispositif JIFF », 5 M€ au titre du fonds d'aide aux centres de formation),

- Le montant garanti pour chaque club au titre des versements liés au championnat de France est fixé à :
 - 3,1 M€ en TOP 14 (montant porté à 3,6 M€ pour les clubs promus),
 - 1,55 M€ en PRO D2 (montant porté à 2,05 M€ pour les clubs relégués de TOP 14 et à 1,85 M€ pour les clubs promus de Fédérale 1).

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr

